



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

AVRIL 1982

CAMP ARTS-ÉTÉ: 5 ième édition

C'est cet été que se tiendra deux nouvelles sessions du Camp Arts-Été 82, soit du 12 au 30 juillet ainsi que du 2 au 20 août. Pour ceux qui ne connaissent pas encore les objectifs de ce camp de jour, il faut mentionner qu'ils sont centrés sur la sensibilisation de l'enfant de 5 à 12 ans au domaine des arts, sur sa participation active à la création d'oeuvres et sur la présentation de ces oeuvres à la fin du camp. Des spécialistes en art dramatique, danse, musique et peinture supervisent la démarche des enfants, qui bénéficient également de la présence de moniteurs de plein-air.

Le coût:

Grâce à une subvention substantielle du programme Été-Canada, obtenue par l'entremise de M. Louis Duclos, député de Montmorency-Orléans, il sera possible d'alléger le fardeau financier des parents désireux d'inscrire leur(s) enfant(s) au Camp Arts-Été. La contribution exigée sera en conséquence de l'ordre de \$20.00 par semaine pour chaque enfant de Ste-Pétronille, et de \$25.00 pour un enfant de l'extérieur. Pour atteindre également l'objectif souhaité d'accessibilité, les frais d'inscription pour une session seront limités à \$10.00 par famille.

Recrutement:

Les étudiants désireux de postuler un emploi d'été dans le cadre du Camp Arts-

Eté sont invités à s'inscrire le plus tôt possible au Centre de la main-d'oeuvre du Canada, Boulevard Ste-Anne, à Montmorency. Parmi ceux-ci, trois étudiants seront recrutés.

Postes disponibles: un (1) spécialiste en art dramatique

deux(2) moniteurs de plein-air

Durée de l'emploi: du 28 juin au 20 août 1982, soit 8 semaines

Rémunération: \$160.00 pour une semaine de 40 heures

Informations supplémentaires et inscription: Madeleine J. Cloutier

221 ave Royale

Ste-Pétronille I.O.

GOA-400

Tel: (418) 828-9651

L'inscription peut se faire par correspondance (jusqu'au 6 juin pour la 1 ère session, jusqu'au 18 juillet pour la 2 ième) à l'adresse précitée.

L'inscription pourra également se faire en personne dimanche le 6 juin, entre 11.30 heures et 14.30 heures à: Mairie de Beaulieu

2, route de l'Eglise

Ste-Pétronille I.O.

Les frais d'inscription ne pourront être restitués en cas de désistement. Les trois semaines du camp seront payables le 1 er jour de la session.

AUTOBUS

Les discussions se poursuivent pour mettre sur pied un service d'autobus permanent à l'Île. La Commission des Transports de Québec est toujours saisie de la question et on attend une décision de sa part pour savoir à qui sera transféré le permis et quels sont les horaires qui nous seront proposés.

La décision pourra se prendre d'ici quelques semaines. Mais il est aussi possible que les discussions prennent encore quelques mois.

FETES DE LA SAINT-JEAN

On y pense déjà. On aura une fête cette année à laquelle on demande à tous

les citoyens et citoyennes de participer.

C'est pour nous la fête de l'été et une occasion unique de resserrer les liens de notre collectivité.

Ceux qui désirent s'intégrer au comité des fêtes de Sainte-Pétronille peuvent s'adresser à Nicole Gingras à 828-2321 ou à Nicole Dubé à 828-9674.

LE SABLE

Comme à chaque printemps, nous devons ramasser le sable qui a été déposé dans nos rues pendant l'hiver. On demande à chacun de bien vouloir nettoyer son entrée et de ramasser le sable sur les trottoirs devant sa résidence, quitte à entasser ce sable le long de la route.

COMMISSION D'URBANISME

Nous avons l'intention de remettre sur pied à Sainte-Pétronille notre commission d'urbanisme pour étudier toutes les questions concernant nos règlements de zonage, de construction et de lotissement. Cette commission aura comme tâche de revoir notre réglementation et d'étudier toutes les demandes de construction et de rénovation soumises à la municipalité

Ceux qui sont intéressés à participer à cette commission pourront contacter M. Luc Pelletier à 828-2304

LES INCENDIES

Encore cette année, la majorité des sorties du service des incendies étaient causées par des feux de cheminée.

La municipalité a donc décidé au cours de l'hiver d'obliger les citoyens de faire ramoner leurs cheminées.

Actuellement nous recherchons un ramoneur qui acceptera de nous proposer un prix spécial pour l'ensemble de la municipalité. Un appel d'offre a été fait auprès de certains ramoneurs. On vous fera connaître son nom et la façon de le rejoindre dans un prochain "Beaulieu".

DU THEATRE A SAINTE-PETRONILLE

Un projet de théâtre d'été à Sainte-Pétronille a été soumis à la municipalité. Ce théâtre, installé sous un chapiteau pourrait être installé sur le quai pour la période estivale seulement.

UN VILLAGE FLEURI

Le conseil municipal a pris la décision d'inscrire la municipalité au concours "VILLES, VILLAGES ET CAMPAGNES FLEURIS DU QUEBEC 1982". Grâce à ce concours, nous pouvons tous ensemble contribuer à embellir notre milieu par des fleurs, arbustes, arbres et aménagement de terrain. Ce concours en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, poursuit les buts suivants:

- 1- développer chez les québécois le goût d'embellir leur milieu;
- 2- améliorer la qualité de vie des québécois et rendre le Québec plus attrayant;
- 3- promouvoir le développement de l'horticulture ornementale au Québec.

C'est un comité composé de citoyens, dont un représentant de la municipalité, et de membres d'organismes voués à l'embellissement de leur milieu.

Le comité d'embellissement a pour tâche principale de mettre en marche le concours de maisons fleuries.

Dans un prochain "Beaulieu" nous vous ferons part de plus amples renseignements et vous donnerons les noms des gens qui formeront le comité, bien vouloir communiquer avec Nicole Dubé à 828-9674.

LES ABRIS TEMPORAIRES

Avec la venue du printemps, il est temps d'enlever les abris temporaires. Nous demandons donc à ceux qui l'auraient oublié de bien vouloir remiser les abris temporaires qui ont été édifiés pour l'hiver.

TRAVAUX DE VOIRTE

Des travaux de réfection de la rue des Chênes Sud seront entrepris au cours des prochaines semaines.

On en profitera pour régler le cas des ponceaux de la rue Orléans.

Enfin le gouvernement provincial entreprendra des travaux sur le Chemin du Bout de l'Ile, à la hauteur de la rue Ferland.

Ces démarches sont une autre étape pour redonner à Sainte-Pétronille une infrastructure plus saine.

On a l'intention au cours des prochaines années de s'assurer que toutes nos rues, tous nos trottoirs et tous nos fossés répondent à des normes minimales de qualité.

EMPLOI A SAINTE-PETRONILLE

On recherche une personne qui aura pour fonction de réaliser divers travaux pour la municipalité.

Attributions: - Entretien et surveiller les locaux et terrains de la municipalité et procéder à différentes améliorations décrétées par le conseil,
- Contrôler les inventaires pertinents à la municipalité,
- Accomplir toutes autres tâches connexes qui pourront lui être confiées.

Condition d'admission:

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Posséder une voiture
- Habiter sur les lieux

Inscription: On peut soumettre sa demande au Secrétaire Trésorier de la municipalité, 3 Chemin de l'Eglise à Sainte-Pétronille.



SURETE DU QUEBEC

- Conseils:
- Identifiez vos objets avec votre numéro de permis de conduire
 - Signalez tout véhicule suspect, notez l'immatriculation
 - Signalez tout individu suspect avec la description
 - Prévenez un voisin fiable de votre départ
 - Laissez une clef pour les lumières, vidanges et pour la poste.

Ci-joint un collant avec le numéro du poste de Québec-Métro à apposer sous ou près du téléphone.

SANI-MOBILE

Comme par les années passées, Sani-Mobile offre à la population un prix spécial pour faire le vidange des puisards. Ils seront dans la municipalité, probablement la dernière semaine de mai.

